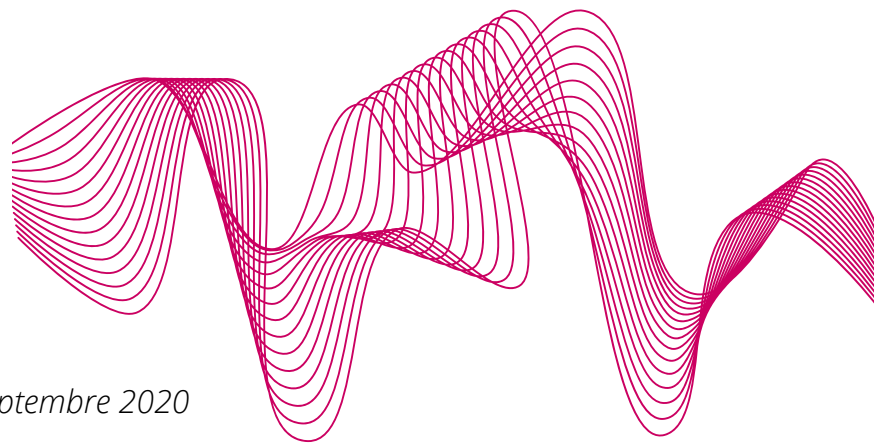




CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2023-2024

THÉÂTRE



Agrément par Arrêté préfectoral du 01 septembre 2020

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) est une formation préprofessionnelle proposée aux élèves inscrits en cycle spécialisé ou ayant validé le Diplôme d'Études Théâtrales (DET).



Montpellier
capitale
européenne
de la Culture
2025



L'OBJECTIF

Offrir une formation sur le travail du comédien et ouvrir aux métiers du théâtre.

Préparer l'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur : Conservatoire Supérieur et École Nationale d'Art Dramatique (en France ou à l'étranger).

LE CONCOURS D'ENTRÉE

Accès à la CPES par concours d'entrée pour les élèves inscrits en cycle spécialisé, ayant validé le DET ou justifiant d'un niveau de pratique équivalent.

Modalité du concours :

Admissibilité (1er tour)

- Une scène dialoguée
- Un parcours libre.

Admission (2e tour)

Les candidats admissibles suivent quatre jours de stage.

- Une scène extraite d'une œuvre imposée sera travaillée avec le jury et en autonomie
- Training collectif
- Un entretien individuel.

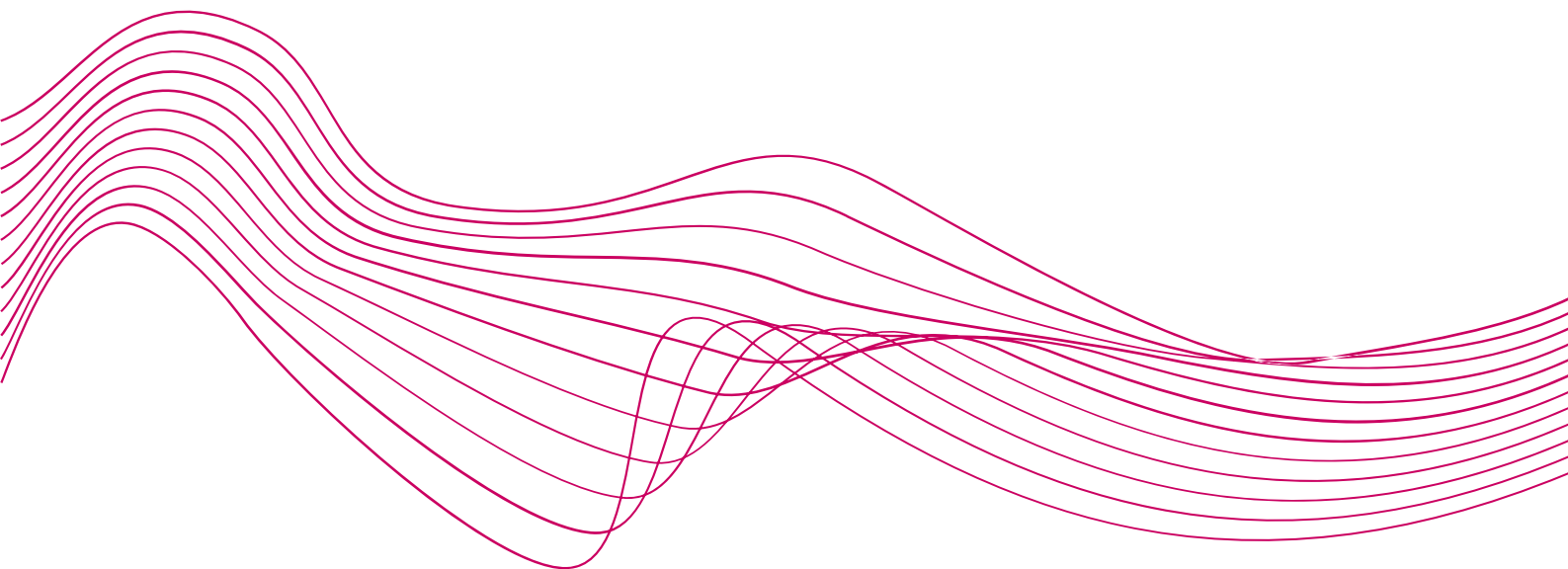
LA DURÉE

La CPES est un parcours de 2 ans (3e année sur avis du conseil pédagogique).

L'étudiant s'engage à présenter un concours d'entrée dans un établissement supérieur durant le cycle.

INSCRIPTION

Inscription auprès du service scolarité. Date à consulter sur le site du CRR.



L'ORGANISATION

Les études sont organisées en 4 semestres. Le parcours comprend un minimum de 1 800 heures d'enseignement (26h/hebdo.) réparties comme suit :

| Modules d'enseignement | Cours | Durée/hebdomadaire |
|---|---|--|
| Module 1 Principal | Pratique théâtrale | 11h |
| | Culture théâtrale / Histoire des arts / Dramaturgie / Philosophie | 2h |
| | Master Class / Stages | 15 journées par an |
| Module 2 Complémentaire de pratique | Chant et pratique vocale collective | 3h |
| | Perception corporelle / Tango / Art martiaux | 2h en première année |
| | Training d'acteur | 2h en deuxième année |
| Module 3 Didactique/Métier | Ouverture à l'international (Voyage) | 3 journées de 6h |
| | Projet transdisciplinaires | 4 journées de 6h |
| | Immersion vie professionnelle | 4 journées de 6h |
| Module 4 Préparation aux concours | Projet personnel | 1 représentation |
| | Épreuves « blanches » | 2 journées de 6h |
| | Préparation aux concours d'écoles nationales | 5 semaines par an 1 journée par semaine |

SUIVI & ÉVALUATION

Un suivi personnalisé et des points d'étape

Dès l'intégration en CPES, une rencontre entre l'étudiant, le professeur référent et le directeur des études permet d'élaborer le parcours et d'adapter le calendrier en fonction des concours en préparation.

Le rôle du professeur référent

Le professeur référent est le professeur de pratique théâtrale, responsable pédagogique du cursus. Il est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant. Il l'accompagne tout au long de son parcours, participe au point d'étape et l'accompagne dans la structuration de son projet.

Les validations d'acquis antérieurs

Les acquis antérieurs (hors CRR) font l'objet d'une étude par le conseil pédagogique qui statue sur la validation dans le cadre du parcours CPES.

Le livret de l'élève

Véritable « carnet de bord » de l'étudiant, ce livret notifie en détail les activités de l'étudiant durant son parcours en CPES. Ce livret est un outil de suivi, remis lors du premier point d'étape, complété par l'étudiant tout au long de son parcours et mis à la disposition des établissements supérieurs qui en font la demande.



INFORMATIONS

Cité des Arts - Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier

 13 Avenue du Professeur Grasset - Montpellier

 04 99 54 77 77

 conservatoire.montpellier3m.fr

Service scolarité : scolarite.crr@montpellier3m.fr

Contacts pour tout complément d'information :

Le directeur adjoint, directeur des études du CRR : m.lepadan@montpellier3m.fr

La directrice des études théâtrales : s.talayrach-remy@montpellier3m.fr

13, Avenue du Professeur-Grasset
34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 99 54 77 77
conservatoire.montpellier3m.fr



Montpellier
capitale
européenne
de la **Culture**
2028

